



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

affaires étrangères : personnel

Question écrite n° 39529

Texte de la question

M. Christian Estrosi demande à M. le ministre des affaires étrangères de bien vouloir lui indiquer le nombre de fonctionnaires de son ministère mis à disposition d'organismes extérieurs. Il lui demande quels sont leur fonction et le montant de leurs rémunérations.

Texte de la réponse

Le nombre, les affectations et les catégories d'agents du ministère des affaires étrangères bénéficiant d'une mise à disposition auprès d'organismes extérieurs conformément au décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'Etat et à certaines modalités de cessation définitive de fonctions (titre Ier) sont détaillés dans les trois tableaux ci-après : Agents mis à disposition d'autres ministères et d'organisations internationales (Voir tableau dans J.O. correspondant) (Voir tableau dans J.O. correspondant) (Voir tableau dans J.O. correspondant) S'agissant de leurs attributions, les agents du ministère des affaires étrangères mis à disposition d'autres ministères, de cabinets ministériels et d'organisations internationales, majoritairement des fonctionnaires de catégorie A, occupent, selon l'organisme d'accueil, deux types de fonctions : « conseiller pour les affaires internationales » au sein de services dont les activités concernent l'action extérieure de la France dans le cas de mises à disposition auprès d'autres ministères ou d'organisations internationales ; « conseiller technique » dans le cas de mises à disposition auprès de la présidence de la République, du Premier ministre, de cabinets ministériels, de l'Assemblée nationale ou du Sénat. En ce qui concerne le montant de leur rémunération, les agents mis à disposition continuent à percevoir la rémunération correspondant à l'emploi qu'ils occupent conformément à l'article 12 du décret n° 85-986 susmentionné.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39529

Rubrique : Ministères et secrétariats d'Etat

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 décembre 1999, page 7333

Réponse publiée le : 7 février 2000, page 838